

Monique Pérusset
Grand Rue 33
1180 Rolle



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 19.02.19

Scanné le _____

19_PET_028

Monsieur le Président du Grand Conseil
Grand Conseil
Cité-Devant 11B
1000 Lausanne

Rolle, le 19 février 2019

Concerne : **dossier 06/2019, bassin de rétention du Famolens**
Remise de pétition

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les députés,

Veillez recevoir les 543 signatures de la pétition, contre la création du bassin de rétention du Famolens, récoltées depuis le 14 janvier et remise le 7 février à la Municipalité de Rolle. D'autres signatures continuent d'arriver spontanément.

Ces signatures, récoltées sans publicité, sans l'aide d'internet ni d'aucun parti politique, démontrent à quel point cet espace est cher aux Rollois et aux habitants de la région. Tous sont atterrés par ce projet qu'ils trouvent démesuré.

De Mémoire de Rollois, jamais le Famolens n'a débordé en amont des voies CFF. Le passage sous les voies n'a jamais bloqué l'écoulement des eaux. En aval des voies par contre, le canal du Famolens est très réduit et c'est là qu'il déborde.

Avant de massacrer un coin précieux de notre petite ville, de sacrifier les sources présentes sur le terrain, de couper des arbres magnifiques, de porter atteinte à une précieuse colonie de lucanes, re-naturalisons le Famolens sur tout le territoire communal : Bigaire, Petits Sapins, Château.

Prévoyons un bassin de rétention plus haut, sur les terrains vides de tout arbre.

Veillez croire, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les députés, à l'expression de toute ma considération.

Pour les pétitionnaires :
Monique Pérusset

Annexes : feuilles de signatures et photos

PETITION

- AU GRAND CONSEIL
- A LA MUNICIPALITE DE ROLLE
- AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Les citoyens ci-dessous approuvent la volonté de la Municipalité de Rolle de protéger la ville des inondations du Flamolens

MAIS ...

Ces citoyens contestent l'emplacement du bassin de rétention massacrant 37 arbres magnifiques et un coin privilégié de Rolle, très apprécié par les écoles, les familles, etc...

Le lit-canal du Flamolens est très rétréci sous les voies des CFF et en aval de ces voies : c'est là qu'il déborde et c'est là qu'il faut lui donner la place de couler.

Nous demandons l'étude d'alternatives pour l'emplacement de ce bassin de rétention ,